

« FEED : QUELLES SONT LES CONTRAINTES ET LES OPPORTUNITÉS RÉGLEMENTAIRES ? »

Objectifs

- Valider ses acquis réglementaires concernant les aliments pour animaux,
- Appréhender les contraintes,
- Etudier et expérimenter sur un ou plusieurs cas concrets,
- Questions/Réponses – Echange et débat sur le sujet.

Public concerné

- Toute personne impliquée dans le processus de commercialisation des aliments pour animaux (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

Prérequis

- Pas de prérequis particuliers.

Deux matinées : **Judi 15 juin & Vendredi 16 juin 2023**

9h00

9h15 - 12h30

Connexion des participants / Présentations

Panorama des textes réglementaires

- Introduction
- Les principaux textes réglementaires de référence
 - Textes généraux
 - Textes spécifiques
- Aliments complémentaires (Animal) vs Compléments alimentaire (Homme) : 2 réglementations différentes !

⇒ Quiz, exercices : valider ses acquis

Mise sur le marché des aliments pour animaux

- Définitions
- Les différents types d'aliments pour animaux (aliments complémentaires, aliments complets, aliments composés...)
- Distinction animaux familiers (petfood) vs animaux de rente
- Cas concrets
- Enregistrement

Matières premières et additifs

- Comment les différencier ?
- Cas particulier des extraits de plantes
- Registres et catalogues
- Nouvelles demandes d'autorisation : quelles obligations ?

⇒ Quiz, exercices : valider ses acquis

Règles d'étiquetage

- Les mentions obligatoires générales
- Les mentions obligatoires spécifiques
- Les mentions facultatives – allégations :
 - les allégations utilisables
 - peut-on utiliser les allégations autorisées/tolérées en alimentation humaine ?

⇒ Quiz, exercices : valider ses acquis

Conformité des aliments pour animaux

- Les substances indésirables
- Pesticides
- Les contrôles officiels



« FEED : QUELLES SONT LES CONTRAINTES ET LES OPPORTUNITÉS RÉGLEMENTAIRES ? »

FORMATION
EN WEBINAR

FORMATRICES

Elodie François



- Directrice Scientifique de Pharmanager Development
- Responsable du pôle scientifique – Aliments, Spécialités pharmaceutiques, Cosmétiques, Nutrition animale, Biocides
- Ingénieur Nutrition & Santé, spécialiste de la réglementation de la Nutrition animale



SCAN ME

Marie Coulange



- Ingénieur Nutrition & Santé
- Ingénieur conseil chez Pharmanager Development



SCAN ME

MOYENS PÉDAGOGIQUES PENDANT LA FORMATION

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation sera présenté (PowerPoint qui sera également transmis en électronique), en alternant exposés et discussions avec les formatrices. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique en amont de la formation pour que l'utilisateur puisse l'imprimer ou le télécharger avant le début de la formation.

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation des acquis à compléter en fin de formation en ligne, attestation de suivi de formation.

TARIF DE LA SESSION :

→ 700 € HT (TVA : 20 %, soit 840 € TTC) (hors frais de déplacement)

Pour vos demandes de prises en charge par votre Opérateur de Compétence (OPCO) Pharmanager Development possède un **numéro de déclaration d'activité : 5249 03216 49.**



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION
EN WEBINAR

Session : « La réglementation des aliments pour animaux en Europe » - WEBINAR (15 & 16 juin 2023 de 9h00 à 12h30)

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Participants

| |
|--|
| NOM : PRÉNOM : Fonction : eMAIL : |
| NOM : PRÉNOM : Fonction : eMAIL : |
| NOM : PRÉNOM : Fonction : eMAIL : |

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.

Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

 **Attentes et objectifs individuels :**

TOTAL : _____ € HT

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.

Nom et adresse de la société à facturer :

Date :

Signature :

